



Monsieur le Préfet,

Madame la Secrétaire Générale,

Madame la Directrice Académique,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Après le récent changement de ministre, l'UNSA Education espère plus de stabilité au sein de notre ministère. Mais cette stabilité ne doit pas être de la continuité. Il est nécessaire d'arrêter la course aux réformes qui fragilise les équipes et leurs conditions de travail. Nous rappelons que derrière chaque métier de l'éducation se trouvent des femmes et des hommes épuisés par un rythme de réformes incessant.

Malheureusement, ce changement nous apporte encore son lot de mépris. En effet, la ministre Genetet vient d'annoncer avec beaucoup de conviction la poursuite des mesures du *Choc des savoirs* initiées par l'un de ses prédécesseurs. En contradiction avec ses propos de septembre sur l'évolution inévitable de ces mêmes mesures, notamment en matière d'écoute de la profession et de rythme des mesures, la nouvelle locataire de la rue de Grenelle n'épargne personne. L'UNSA Education et le SE-Unsa dénoncent une déconnexion totale avec les attentes des personnels et les besoins des élèves. Ce saupoudrage diffus de mesures de la maternelle au lycée veut laisser croire que l'on agit pour élever le niveau alors que les moyens ne sont pas réunis pour en mettre en place correctement seulement la moitié.

La première étape de mise en place chaotique du *Choc des savoirs* à la rentrée 2024 n'aura donc pas servi de leçon au gouvernement. Il est cyniquement paradoxal de ne pas savoir tirer bénéfice de ses erreurs dans le monde l'éducation. N'est pas expert qui veut en la matière ! Le SE-Unsa a exigé à plusieurs reprises l'abandon du plan *Choc des savoirs*, il demande désormais logiquement à la ministre de cesser d'être à la réalisation d'une série aussi noire.

Nous souhaitons également aborder l'inquiétant projet de loi de finances 2025 : la ficelle est grosse mais malheureusement toujours employée, si le déficit budgétaire a dérapé, ce n'est pas dû aux cadeaux fiscaux dont ont profité les plus riches de nos concitoyens et les plus grosses entreprises. Non ! C'est la faute à tous ces fonctionnaires payés à ne pas faire grand-chose. Les économies d'échelle et la numérisation ont montré leurs limites, les services publics désertent les territoires ruraux et les quartiers sensibles, le citoyen lambda peine à trouver un interlocuteur quand sa démarche administrative en ligne rencontre un couac... une seule solution à tous ces problèmes : réduire le nombre de fonctionnaires !

L'UNSA Education dénonce ce projet qui n'est pas à la hauteur des défis que doit relever notre service public d'éducation et de formation pour réduire les inégalités de destin, pour permettre aux jeunes de construire leur avenir et pour assurer la cohésion de la société. Les personnels sont fiers de s'engager au quotidien pour le service public, mais la précarité croissante, la détérioration des conditions de travail et la stagnation du pouvoir d'achat pèsent lourdement sur le fonctionnement des écoles, des collèges, des lycées, des universités, des établissements de recherche ou de culture, où ils s'investissent sans compter, dans des ministères qui sont les plus « sous-administrés » de notre service public.

Sous prétexte de baisse démographique, là où il faudrait une gestion à long terme pour améliorer les conditions d'apprentissage dans les classes les plus surchargées d'Europe, le gouvernement engage des milliers de suppressions de postes dans le premier degré. Une fois encore, alors qu'il aurait été possible d'élaborer des cartes scolaires plus qualitatives, nous en resterons au quantitatif.

Dans notre département, beaucoup trop d'établissements demanderaient à être en REP, pour permettre de meilleurs apprentissages pour les élèves et des conditions d'enseignement sereines pour nos collègues. De plus en plus d'enseignants collègues signalent des comportements violents et se sentent en détresse face aux élèves à besoin particuliers. Des postes de RASED seraient plus que profitables pour tous, des postes de psychologues scolaires manquent pour répondre aux besoins des collègues et des élèves, dans certaines circonscriptions, les tests EGPA ne pourront pas être réalisés.

Concernant les élèves en situation de handicap, l'inclusion à tout prix a un coût : celui du mal-être des collègues, des élèves qui ne sont pas forcément au bon

endroit afin de répondre au mieux à leurs besoins. Les AESH, en nombre insuffisant, ne répondent pas totalement à la réalité du terrain : 1 AESH pour 4 voire 5 élèves ce n'est pas suffisant ! Ainsi le nombre croissant de signalements au RSST traduit un mal être, des enseignants, des accompagnants et des élèves, de plus en plus important.

D'autre part, le SE-Unsa demande l'abandon des évaluations nationales, désormais imposées du CP au lycée, visant le tri social des élèves. Elles ne reflètent pas la réalité de nos classes, mettant encore plus à mal la relation de confiance entre les enseignants et l'administration. Le but de ces évaluations n'est-il pas de contraindre les contenus d'enseignement ?

S'il faut faire des économies, l'UNSA-Education, dans son domaine qui est le sien, a des propositions :

- renoncer au « Choc des savoirs », à la « classe de prépa seconde » permettrait de récupérer près de 9000 ETP dans le 2nd degré.
- mettre un terme au financement du SNU ferait gagner plus de 160 millions d'euros. Alors même qu'il n'est pas généralisé et que la Cour de Comptes a mis en lumière son inefficacité, le SNU n'atteint aucun de ses objectifs initiaux et dilapide l'argent public inconsidérément et inutilement.
- arrêter de favoriser l'enseignement privé sous contrat qui, en cultivant l'entre-soi des élèves les plus favorisés, ne remplit pas sa mission de service public est une autre source certaine d'économies.

Ce projet nous inquiète particulièrement par l'impact qu'il aura sur notre département, où malgré des ajustements de rentrée positifs, qu'évidemment nous approuvons, nous savons que des RASED ne sont pas complets, que nous manquons de personnels enseignants, administratifs, et que les recrutements de contractuels ou le recours aux retraités ne peuvent pas tout résoudre...

Peut-être pouvez-vous déjà nous dire quelles seront les priorités pour cette carte scolaire 2025 ?

Nous avons pris connaissance des projets d'ajustements de la carte des secteurs scolaires. Si l'objectif d'équilibre des effectifs des collèges devrait être atteint, celui de

la mixité sociale semble illusoire, notamment aux collèges Camille Chevalier ou Doisneau dans les deux hypothèses. En effet, le collège Camille Chevalier accueille les élèves du centre-ville, CSP+, en enlevant les élèves d'Anne Frank, l'ISP progressera encore. La seconde hypothèse semble préférable pour les collèges Prévert et Jean Vilar, classés REP, pour bénéficier de conditions d'enseignements propices à l'accueil de ces nouveaux élèves. Mais quid de Doisneau, que les élèves ont déserté et où les collègues sont en souffrance depuis tant d'années ?

Dans un troisième temps, en cette période de restrictions budgétaires et de révélations sur leur financement, nous souhaitons revenir sur le financement de l'enseignement privé. Au niveau national, ce financement a augmenté pour certaines catégories d'établissements, notamment sous forme de subventions, mais les dépenses sont loin d'être transparentes. Cette opacité a créé et continue d'instituer une forme de concurrence déloyale entre un enseignement privé dont l'attractivité est renforcée et qui fonctionne, de facto, sous perfusion d'argent public puisque les subventions de l'État et des collectivités couvrent plus des $\frac{3}{4}$ de son budget.

Cette iniquité est d'autant plus grande quand on connaît l'absence de contrainte qui pèse sur l'enseignement privé quant à la nécessité de respecter la mixité sociale, aggravant mécaniquement une forme de ségrégation scolaire voire de séparatisme scolaire.

C'est pourquoi, nous vous demandons que nous soient communiqués tous les documents de l'enseignement privé afin que les cartes scolaires définies chaque année puissent être contrôlées de part et d'autre. Il est en effet important que le service public d'Éducation cesse d'être mis à mal par un système parallèle privé qui n'a pour seule ambition qu'un côté financier et de développement d'une religion, donc contraire à notre Constitution. Un exemple parmi d'autres... : si la méthode de calcul utilisée pour définir les moyens des lycées généraux et technologiques privés était appliquée à ceux du public, ces derniers auraient droit à la création immédiate de 12 850 postes d'enseignants. À l'inverse, si le privé était soumis à la même règle que le public, il devrait voir fermer 2 040 postes.

A l'UNSA Education, nous exigeons que les établissements privés sous contrat s'engagent à participer pleinement au Service public de l'Éducation auquel ils sont censés apporter leur contribution en réponse à ces financements.

Pour conclure, l'UNSA Education veut faire entendre les problématiques de conditions de travail, de rémunération, de gestion des ressources humaines, de mobilité et de formation professionnelle pour mieux attirer et retenir les personnels dans nos métiers de l'éducation, mais aussi et surtout pour permettre à tous les élèves de suivre un enseignement de qualité, assurant la réussite de chacun.

Maud Conry, Nadège Buguet pour l'UNSA Education 71